

# L'AFRIQUE AUSTRALE AUJOURD'HUI



SADC Aujourd'hui, Vol. 18 No. 3 Avril 2016

## L'exploitation du capital humain pour promouvoir l'industrialisation

par Kizito Sikuka

L'INDUSTRIALISATION A été identifiée comme l'une des priorités clés dans le programme d'intégration régionale de l'Afrique Australe.

Et ce, parce qu'une SADC industrialisée permettra aux pays dans la Région de réaliser leur pleine potentielle et de tirer le maximum d'avantages de leurs vastes ressources naturelles.

Par exemple, la valeur ajoutée et la valorisation des ressources telles que le diamant et l'or permettrait à la Région d'obtenir plus en retour en exploitant des marchandises finies ou transformées, contrairement à la situation actuelle où les bénéfices sont réalisées en dehors de la Région puisque la valeur ajoutée a lieu dans d'autres pays industrialisés et non pas au sein de la SADC.

Toutefois, le processus de développement et de renforcement des industries dans la région de la SADC n'est pas une tâche facile. Ce dernier dépend d'un certain nombre des facteurs clés y compris le développement des infrastructures et la disponibilité des technologies et de l'énergie.

Un autre facteur critique est l'investissement dans le capital humain, qui est abondant dans l'ensemble de la Région.

Selon le Secrétariat de la SADC, la population de la Région s'élève à plus de 277 millions d'habitants, dont la majorité sont des jeunes – une composante clé de la main-d'œuvre qui doit être valorisée.

Une région de la SADC avec une base de ressources humaines développée, qualifiée et

compétente est bien équipée pour exploiter ses ressources naturelles et promouvoir le développement socioéconomique et faire avancer le programme d'intégration régionale.

En effet, le Traité de la SADC, qui constitue la base pour l'établissement d'une communauté commune de l'Afrique Australe reconnaît le rôle important de développer une base de ressources humaines solide et dynamique afin de réaliser les objectifs d'une Région "prospère, intégrée et unie."

Le thème du 35<sup>ème</sup> Sommet de la SADC tenu à Gaborone (Botswana) en août l'année dernière, "Accélérer l'Industrialisation des Economies de la SADC, à Travers la Transformation des Ressources Naturelles et l'Amélioration du Capital Humain" met en exergue la grande importance que la Région accorde à l'investissement dans le capital humain afin de promouvoir l'industrialisation.

Le thème prend en considération les vastes ressources naturelles qui existent dans l'ensemble de la Région et la nécessité d'utiliser de telles ressources pour le développement industriel, contribuer à la croissance du capital humain, et promouvoir un climat de progrès.

A cet égard, la région de la SADC est en train d'élaborer une série de stratégies en vue de développer et de promouvoir le capital humain pour améliorer la qualité de vie de ses citoyens.



POLITIQUE	3
COMMERCE	4
FINANCE	5
GENDRE	6
TIC	7
SECURITE ALIMENTAIRE	8-9
ENERGIE	10-12
TOURISME	13
SANTE	14
EVENEMENTS	15
L'HISTOIRE AUJOURD'HUI	16



## L'exploitation du capital humain pour promouvoir l'industrialisation

L'une des ces stratégies est l'intégration du capital humain dans tous les programmes, projets et activités régionaux y compris la Stratégie et la Feuille de Route pour l'Industrialisation 2015-2063 récemment approuvée et le Plan Stratégique Indicatif de Développement Régional Révisé (RISDP) 2015-2020.

La Stratégie et la Feuille de Route pour l'Industrialisation de la SADC a été adoptée par le Sommet Extraordinaire de la SADC tenu en avril 2015 à Harare (Zimbabwe) visant l'accélération du rythme accru vers le renforcement des avantages comparatifs et compétitifs des économies de la Région, et ce, en se basant sur les trois piliers d'industrialisation, de compétitivité et d'intégration.

Le RISDP révisé est un plan quinquennal qui oriente la mise en œuvre de tous les programmes de la SADC de 2015 jusqu'en 2020, et ce dernier met l'accent sur quatre domaines prioritaires: le développement industriel et l'intégration des marchés; les Infrastructures pour appuyer l'intégration régional; la coopération en matière de Paix et de Sécurité comme une condition sine qua non pour l'intégration régionale; ainsi que des programmes spéciaux d'une dimension régionale.

L'utilisation du capital humain et l'établissement d'une main d'œuvre qui est préparée aux exigences des économies compétitives sont critiques pour la réussite du RISDP révisé et la Stratégie et la Feuille de Route pour l'Industrialisation de la SADC.

Par exemple, l'un des objectifs énoncés dans le RISDP révisé est le développement, l'approbation et la mise en œuvre d'un Cadre de Qualifications Régional (RQF) d'ici 2017.

Le RQF initié il y a quelques années, vise entre autres, à permettre aux Etats membres de la SADC de comparer et de reconnaître des qualifications obtenues dans la Région.

A long terme, l'établissement d'un système éducatif normalisé devrait promouvoir une intégration régionale approfondie puisque cela faciliterait le déplacement des étudiants et des professionnels au sein de l'Afrique Australe, permettant à la Région de partager des expériences et des cadres qualifiés.

Les résultats significatifs de l'harmonisation des normes éducatives au sein de la Région ont promu la circulation des étudiants, notamment en tant que locaux en terme de frais de scolarité et d'hébergement.

Concernant l'emploi, des progrès considérables ont été réalisés sur la libre circulation des travailleurs d'un pays à l'autre.

Une autre intervention clé par la SADC visant l'exploitation de son capital humain est l'adoption d'une approche collective pour lutter contre la "fuite des cerveaux" qui a vu des professionnels qualifiés comme des infirmiers, des enseignants et des ingénieurs qui vont travailler en dehors de la Région.

A cet égard, les pays de la SADC sont en train de développer des mécanismes pour veiller à ce que des professionnels restent dans la Région. Ces mécanismes incluent par exemple, la fourniture des meilleurs rémunérations et d'autres packages intéressants tels que des allocations, ainsi que des possibilités de formation et d'études.

Les pays de la SADC y compris le Botswana, la Namibie et le Zimbabwe travaillent en collaboration avec l'Organisation Mondiale pour les Migrations pour créer une base de données sur le nombre des professionnels qui ont quitté la Région, dans l'espoir de les encourager de rentrer aux pays d'origine.

Parallèlement, la SADC consulte ceux dans la diaspora qui ne peuvent pas rentrer au pays de jouer un rôle beaucoup plus actif dans le développement du programme de l'Afrique australe.

A cet égard, la SADC étudie les possibilités de voir comment la Région pourrait exploiter les connaissances de groupes de réflexion et d'autres experts pour faire avancer le programme d'intégration régionale.

Un pays qui a réalisé des résultats impressionnants grâce aux consultations avec les groupes de réflexion dans le développement socioéconomique est la Chine, où les institutions de recherche jouent un rôle actif dans la formulation et la mise en œuvre des politiques.

L'investissement dans l'éducation et la santé fait également partie des priorités clés pour la SADC pour le développement de son capital humain.

Par rapport à l'éducation, les dépenses moyennes sur le secteur éducatif ont accru au fil des années entraînant la hausse des taux d'inscription à tous les niveaux à savoir du niveau primaire jusqu'au niveau tertiaire et du troisième cycle.

Par exemple, de 1960 jusqu'en 2010, le taux d'inscription dans l'enseignement primaire a augmenté à un taux moyen de 1,5 pourcent, avec l'inscription des filles qui a augmenté à un rythme légèrement supérieur de 1,6 pourcent, selon le Secrétariat de la SADC. Le taux d'inscription au niveau tertiaire était estimé à 6,3 pourcent en 2010.

En outre, la SADC a intensifié ses efforts visant à mieux relier l'enseignement supérieur et la

formation pour que les gens soient bien formés pour exercer leurs fonctions au travail.

A cet égard, la Région est en train de renforcer son programme d'enseignement et de formation techniques et professionnels.

La Région s'efforce de remédier à la pénurie des compétences critiques dans les domaines clés pour une productivité et une compétitivité accrues en réduisant les coûts de l'enseignement et de la formation dans les domaines spécialisés tels que la médecine.

Par exemple, le Zimbabwe met en œuvre un programme de Science, Technologie, Ingénierie et Mathématiques (STEM) qui veille à ce que le Gouvernement paie l'intégralité des frais de scolarité et d'hébergement pour les étudiants dans les écoles publiques qui s'inscrivent en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques.

STEM fait partie d'une stratégie à long terme qui vise à investir dans et à exploiter le capital humain.

Une autre stratégie que la SADC a élaborée pour maintenir une base forte de ressources humaines est l'amélioration du secteur de la santé pour que les citoyens vivent plus longtemps et restent en bonne santé.

Une population saine de la SADC est un catalyseur nécessaire pour le développement socioéconomique et l'intégration régionale, notamment étant donné que la Région s'est lancée dans un processus d'industrialisation. □

**LA SADC a approuvé un budget pour la mise en œuvre de différents projets, programmes et activités régionaux destinés à faire avancer l'intégration.**

Le budget a été approuvé par le Conseil des Ministres de la SADC lors de sa réunion tenue à Gaborone (Botswana) mi-mars.

Le Conseil a approuvé le budget de la SADC pour l'exercice financier 2016/17 qui s'élève à environ US\$72 millions. Le budget de l'exercice financier 2015/16 s'élevait à US\$79.4 millions.

La SADC a identifié des domaines prioritaires à mettre en œuvre au cours de l'année, y compris des jalons clés sur l'industrialisation, le commerce, le développement des infrastructures, ainsi que la paix et la sécurité. □

## SADC intensifie les efforts de combattre le braconnage de la faune sauvage

LA SADC a pris toute une série de mesures visant à combattre le braconnage de la faune sauvage.

Le Conseil des Ministres de la SADC a approuvé ces mesures lors de sa réunion tenue en mars à Gaborone (Botswana).

L'une de ces mesures est une proposition par les Ministres de la SADC chargés de la Protection de l'Environnement et des Ressources Naturelles de convoquer une réunion conjointe avec le Comité Ministériel de l'Organe de Coopération en matière de Politique, Défense et Sécurité (CMO) afin de discuter toute une série de questions, y compris comment contrôler et mettre en œuvre des activités, des programmes et des projets régionaux liés à la faune sauvage.

La réunion conjointe va se concentrer sur les modalités de mise en œuvre pour l'Application des lois et la Stratégie de lutte contre le braconnage de la SADC qui a été développée en novembre 2015 pour:

- Contrôler et minimiser le braconnage dans la région de la SADC;
- Renforcer la communication entre les agences pertinentes de maintien de l'ordre aux niveaux national, régional et international;
- Renforcer les capacités des agences de maintien de l'ordre, des douanes et de l'immigration de détecter et de combattre le commerce illégal des espèces sauvages;
- Améliorer le dialogue entre les parties prenantes nationales, régionales et internationales pertinentes afin de détecter le braconnage et le commerce illégal des espèces sauvages; et
- Etablir un Centre Régional de Suivi de la Lutte contre le Braconnage pour coordonner et suivre les activités liées au braconnage et au commerce illégal des espèces sauvages au sein de la région de la SADC.

Une autre question qui fera l'objet des discussions est l'établissement d'une Unité de Prévention et de Coordination de

la Criminalité liée aux espèces sauvages de la SADC, qui vise à coordonner les efforts des groupes de travail nationaux dans la lutte contre le braconnage des espèces sauvages ainsi qu'à renforcer la coopération transfrontalière en matière de maintien de l'ordre et de collecte des renseignements.

Les efforts de la SADC visant à lutter contre le braconnage des espèces sauvages sont en conformité avec les traités

internationaux y compris la Convention sur le Commerce International des Espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES).

CITES est un accord international qui vise à veiller à ce que le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages ne menace pas leur survie.

Le 17<sup>ème</sup> CITES est prévu du 24 septembre au 5 octobre à Johannesburg (Afrique du Sud).

L'une des questions thématiques lors du 17<sup>ème</sup> CITES est la nécessité de lever l'interdiction internationale du commerce de l'ivoire, qui a sérieusement entraîné l'érosion des recettes pour la conservation des animaux dans la plupart des pays dans la Région, et a entraîné l'augmentation du braconnage puisque les communautés ne bénéficient plus des recettes provenant du commerce de l'ivoire. □

## Un Cadre Régional sur la Technologie et l'Innovation est prévu

LA SADC est en train de développer un cadre pour la promotion de l'innovation et le transfert des technologies pour soutenir l'industrialisation et d'autres priorités en matière d'intégration régionale.

Le Cadre et le Plan d'Action Régionaux proposés sur l'Innovation et le Transfert des Technologies sont censés présenter un environnement économique, social et politique approprié requis pour faciliter la création des connaissances, de l'innovation et des technologies afin de réaliser les objectifs du Plan Stratégique Indicatif de Développement Régional révisé (RISDP) 2015-2020 et la Stratégie et la Feuille de Route pour l'Industrialisation de la SADC 2015-2063.

En 2015, la Région a approuvé la Stratégie et la Feuille de Route pour l'Industrialisation de la SADC et le RISDP révisé. Les deux documents directeurs mettent en exergue les sciences, les technologies et l'innovation comme des facteurs importants nécessaires pour l'industrialisation.

La Stratégie et la Feuille de Route pour l'Industrialisation sont basées sur trois piliers: l'industrialisation comme champion de la transformation économique et technologique; la compétitivité comme un processus actif pour passer des avantages comparatifs aux

avantages compétitifs; et l'intégration et la géographie régionales comme cadre pour le développement industriel et la prospérité économique.

La stratégie et la feuille de route présentent 14 éléments ou conditions sine qua non essentiels pour l'industrialisation. Ces derniers incluent la modernisation technologique et l'innovation comme facteurs et créateurs d'emplois et de compétitivité ainsi que la reconnaissance de l'impact possible de l'évolution technologique mondiale et les modèles commerciaux émergents.

L'objectif primaire de la stratégie et de la feuille de route est de faciliter la transformation structurelle de la région de la SADC à travers l'industrialisation, la modernisation, la mise à niveau et l'intégration régionale plus forte.

Dans la quête de réaliser ses aspirations sociales et économiques, la SADC reconnaît le rôle important et la contribution des Sciences, des Technologies et de l'Innovation (STI) dans le développement politique, économique et Social au sein de la Région pour, entre autres, faciliter le développement industriel, la compétitivité, l'intégration et la coopération régionales.

Par conséquent, la promotion de STI est l'un des objectifs

stratégiques généraux du programme d'intégration et de coopération régionales de la SADC.

Les domaines de focalisation par la Région incluent le soutien aux et le développement des politiques STI, la promotion des investissements à travers des partenariats public-privé en STI et la recherche et le développement des infrastructures; le développement et la promotion de la recherche, de l'innovation et du transfert des technologies; la promotion et la sensibilisation en matière de STI, l'amélioration et le renforcement de la protection des droits de propriété intellectuelle; et la promotion de la participation des femmes et des jeunes dans la science, l'ingénierie et la technologie.

Les stratégies pour réaliser ces derniers et d'autres domaines de focalisation sont la domestication du Protocole de la SADC sur la Science, la Technologie et l'Innovation; l'établissement des programmes de recherche, de développement et d'innovation collaboratifs régionaux dans les domaines prioritaires; l'établissement et le renforcement des centres régionaux d'excellence ainsi que des réseaux dans les domaines prioritaires de STI; et le développement et le renforcement des capacités STI régionales. □



# ZLE Tripartite: Il est temps de passer de l'Engagement à l'Action

par Kizito Sikuka

**UNE DECLARATION** audacieuse a été prononcée en juin 2015 lorsque les pays d'Afrique de l'Est et Australe ont signé un accord pour lancer le plus grand marché intégré sur le Continent.

Le message a été de dire que l'Afrique est prête à reformer son commerce interne, qui était structuré d'une telle façon que les pays du continent avaient plus d'échanges commerciaux avec le monde extérieur qu'entre eux.

Par exemple, les pays ont convenu de travailler conjointement pour améliorer les infrastructures, le développement industriel, ainsi que pour éliminer les obstacles non tarifaires entre les pays.

Alors que des progrès ont été réalisés pour intégrer le continent, il est temps que le Marché Commun pour l'Afrique Orientale et Australe (COMESA), la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC) et la SADC, qui constituent le marché élargi, accélèrent la conclusion des négociations pour le lancement de la Zone de Libre-Echange Tripartite (ZLET).

Jusqu'à présent, il n'y a que 16 des 27 pays qui ont signé l'accord pour le lancement de la ZLE Tripartite impliquant les trois Communautés Economiques Régionales (CER).

Ces derniers sont l'Angola, le Burundi, les Îles de Comores, la République Démocratique du Congo, Djibouti, l'Égypte, le Kenya, le Malawi, la Namibie, le Rwanda, Seychelles, le Soudan, le Swaziland, la République-unie de Tanzanie, l'Ouganda et le Zimbabwe. Parmi ces derniers, huit sont des Etats membres de la SADC.

Les membres restant de trois CER – le Botswana, l'Éthiopie, l'Érythrée, la Lybie, le Lesotho, Madagascar, Maurice, le Mozambique, l'Afrique du Sud, le Sud Soudan et la Zambie – n'ont pas encore signé l'accord après avoir demandé plus de temps pour accomplir des processus internes avant de signer.

En outre, aucun de 27 pays qui constituent la ZLE Tripartite n'a ratifié l'accord. Le processus de ratification fait avancer l'accord d'une déclaration d'intention à une application réelle.

Au moins 14 pays qui font partie de l'arrangement tripartite devraient le ratifier pour que ce dernier puisse entrer en vigueur.

Cette situation veut dire que le COMESA-EAC-SADC font la course contre la montre pour ne pas rater la date butoir du 30 juin 2016 lorsque tous les pays devraient avoir signé et ratifié l'accord pour que la ZLE Tripartite soit réalisée.

Lors de la réunion tenue en mars à Gaborone (Botswana), le Conseil des Ministres de la SADC a dit qu'il est important que tous les Etats membres concluent toutes les questions en suspens portant sur l'établissement de la ZLE Tripartite.

"Le Conseil a exhorté les Etats membres d'accélérer la conclusion des questions en suspens relatives aux négociations de la première phase, qui incluent les règles d'origine, les remèdes commerciaux et la finalisation des négociations tarifaires afin de pleinement opérationnaliser la Zone de Libre-Echange Tripartite," extrait de la déclaration publiée par le Conseil de la SADC.

Pour s'assurer que le plan d'opérationnalisation de la ZLE Tripartite est sur la bonne voie, le Conseil de la SADC "a entériné la proposition par le Groupe de Travail Tripartite de convoquer une réunion du Conseil des Ministres Tripartite, qui sera précédée par la réunion du Comité Ministériel Sectoriel du 9 au 14 Mai afin de faciliter le déblocage de toutes les questions en suspens de la première Phase."

A cet égard, le Conseil a chargé le Secrétariat de la SADC en tant que Président actuel et coordinateur du Groupe de Travail Tripartite "de faciliter le toilettage juridique de toutes les Annexes avant la tenue de la réunion proposée du Comité Ministériel Tripartite; et la mobilisation des ressources pour les questions liées à la deuxième phase de la ZLE Tripartite."

Les négociations pour la ZLE Tripartite ont été menées dans trois phases différentes – la phase préparatoire, la première phase et la deuxième phase.

La phase préparatoire couvre principalement l'échange des informations pertinentes, y compris les tarifs nationaux appliqués ainsi que les données et les mesures commerciales.

La première phase de négociations s'est concentrée sur des questions liées à la ZLE en matière de libéralisation des tarifs, de procédures douanières et de la simplification des documents douaniers, des procédures de transit entre autres. La facilitation de la circulation des hommes d'affaires au sein de la Région a été négociée en parallèle avec la première phase.

Le dernier stade de négociations concerne le commerce des services et des questions commerciales, y compris les droits de propriété

intellectuelle et le développement du commerce, la coopération en matière de commerce, de développement et de compétitivité. Les négociations n'ont pas encore été finalisées sur certaines questions.

L'établissement de la ZLET est une étape décisive vers la réalisation de la vision de l'Union Africaine visant l'établissement d'une Communauté Economique Africaine telle qu'envisagée dans le Plan d'Action de Lagos et l'Acte Final de Lagos de 1980, le Traité d'Abuja de 1991 ainsi que la Résolution du Sommet de l'Union Africaine tenu à Banjul (Gambie) en 2006.

L'Afrique envisage de lancer une ZLE Continentale en 2017 pour promouvoir la libre circulation des marchandises, des services et des personnes dans l'ensemble du Continent et les négociations pour ce marché élargi ont commencé en juin 2015. □

Etat de Mise en œuvre de l'Accord sur la ZLE Tripartite

Pays	Communauté Economique Régionale	Signé	Ratifié
Angola	SADC	✓	×
Botswana	SADC	×	×
Burundi	EAC & COMESA	✓	×
Îles de Comores	COMESA	✓	×
RDC	SADC & COMESA	✓	×
Djibouti	COMESA	✓	×
Égypte	COMESA	✓	×
Éthiopie	COMESA	×	×
Erythrée	COMESA	×	×
Libye	COMESA	×	×
Lesotho	SADC	×	×
Kenya	EAC & COMESA	✓	×
Malawi	SADC & COMESA	✓	×
Madagascar	SADC & COMESA	×	×
Maurice	SADC & COMESA	×	×
Mozambique	SADC	×	×
Namibie	SADC	✓	×
Rwanda	EAC & COMESA	✓	×
Seychelles	SADC & COMESA	✓	×
Soudan	COMESA	✓	×
Afrique du Sud	SADC	×	×
Sud Soudan	EAC & COMESA	×	×
Swaziland	SADC & COMESA	✓	×
Tanzanie	SADC & EAC	✓	×
Uganda	EAC & COMESA	✓	×
Zambie	SADC & COMESA	×	×
Zimbabwe	SADC & COMESA	✓	×

## La SADC vise la durabilité du programme d'intégration régionale

**L'OPERATIONNALISATION** du Fonds Régional pour le Développement proposé de la SADC est censée fournir des modalités de financement alternatives à l'Afrique Australe pour soutenir son programme d'intégration.

Enfin, le fonds devrait permettre à la Région de prendre le contrôle complet de son programme d'intégration régionale, qui dépend actuellement du soutien externe.

Il est estimé que plus de 70 pourcents du budget de la SADC proviennent des Partenaires Internationaux de Coopération (PIC) – une situation qui compromet l'appropriation et la durabilité des programmes régionaux.

A cet égard, la décision prise par le Comité des Ministres de la SADC chargés des Finances et de l'Investissement de finaliser l'établissement du Fonds de Développement de la SADC est

une mesure positive vers l'accélération de l'intégration régionale au sein de l'Afrique Australe.

Dans son discours lors de la réunion du Comité des Ministres de la SADC chargés des Finances et de l'Investissement, le Président du Conseil des Ministres de la SADC, M. Kenneth Mathambo a dit qu'il est temps que la Région prenne en charge son programme de développement.

"Il est important d'engager nos ressources pour traiter ces questions tout en demandant le soutien de nos Partenaires Internationaux de Coopération pour compléter nos fonds limités," a dit Mathambo, qui est Ministre des Finances et de la Planification du Développement du Botswana.

La Secrétaire exécutive de la SADC, le Dr. Stergomena Lawrence Tax a admis cela, et elle a dit que l'établissement du Fonds va promouvoir le

développement au sein de la Région.

"Je crois le décor est désormais planté pour que la Région puisse aller d'avant et établir le mécanisme nécessaire pour la mobilisation des ressources et prendre la place qui lui revient de droit sur la scène internationale," a-t-elle dit.

Le Fonds de développement régional de la SADC est un mécanisme financier visant la mobilisation des ressources provenant des Etats membres, du secteur privé et des partenaires de développement afin de financer les programmes et les projets pour une intégration régionale approfondie.

Le processus d'établissement du Fonds est en cours depuis long temps, avec toutefois des défis relatifs aux questions administratives et logistiques.

Cependant, le document de la SADC qui a été publié lors du 33<sup>ème</sup> Sommet de la SADC tenu à Lilongwe (Malawi) en août 2013, indique que beaucoup de travail préparatoire a été abattu à cet égard pour l'établissement du Fonds.

En même temps, il y avait des suggestions pour dire que les Etats membres devraient prendre 51 pourcents d'actions du Fonds, contre 37 pourcents pour le secteur privé et 12 pourcents pour les PIC.

Il a également été proposé que le Fonds aura un capital d'amorçage de US\$1,2 milliards, avec les Etats membres qui devraient contribuer US\$612 millions alors que le secteur privé prendra une part du capital qui s'élève à US\$444 millions et US\$144 millions proviendront des PIC.

En vertu de cette proposition, la souscription des actions sera faite sur une période de cinq ans en tranches égales. La première souscription devrait être versée au cours de la première année de l'entrée en vigueur du Fonds.

Les actions non souscrites à la fin de la cinquième année seront réattribuées aux autres Etats membres sur base de leur capacité de payer.

La proposition est d'avoir les premiers 25 pourcents d'actions divisées en parts égales parmi les Etats membres et les membres seront obligés de contribuer. Les 26 pourcents restants seront attribués en fonction des capacités économiques.

S'agissant de la structure administrative, le Fonds aura un Conseil de Gouverneurs comprenant les Ministres chargés de finances dans les Etats membres ainsi qu'un Conseil d'Administration chargé de ses opérations quotidiennes.

Le Conseil de Gouverneurs sera l'organe de prise de décision la plus élevée du Fonds et sera chargé d'admettre de nouveaux membres; augmenter ou réduire le capital social; modifier les lois régissant le Fonds; ainsi que de nommer les directeurs.

Le Fonds aura un Président Directeur Général qui sera chargé de la gestion quotidienne de ses opérations.

La création du Fonds vient au moment où il y a eu une préoccupation sur le rythme lent de la mise en œuvre des programmes et des projets régionaux, en grande partie à cause de l'insuffisance des fonds et la sur-dépendance sur l'appui provenant des PIC. [sardc.net](http://sardc.net) □

**LE FONDS** de Développement de la SADC sera opérationnalisés en deux phases, avec la première phase mettant l'accent sur la préparation et le développement des projets. La deuxième phase va traiter des questions ayant trait au développement des infrastructures, au développement industriel, à l'intégration et à l'ajustement économique et au développement social. Chaque volet va se concentrer sur:

- Chaque volet va fournir un appui financier pour la mise en œuvre des projets d'infrastructures régionaux, notamment émanant du Plan Directeur de Développement des Infrastructures régionales de la SADC;
- Le volet intégration et ajustement économique va soutenir et faciliter les efforts fournis par les Etats membres pour mettre en œuvre le programme d'intégration économique de la SADC;
- Le volet développement industriel va soutenir le processus d'industrialisation au sein de la Région; et
- Le volet développement social va soutenir les aspects humains et sociaux du programme régional et va incorporer tous les autres fonds connexes tels que le Fonds Régional de la SADC pour la Lutte Contre le VIH et le Sida. □



# L'Intégration du Genre est importante pour le développement socioéconomique

par Nyarai Kampilipili

**L'AFRIQUE AUSTRALE** pourrait pleinement réaliser le développement socioéconomique et l'intégration approfondie si le développement du genre est intégré dans tous les activités, programmes, politiques et projets régionaux.

Ces mots ont été prononcés par la Secrétaire exécutive de la SADC, le Dr. Stergomona Lawrence Tax dans son discours lors de la cérémonie pour fêter la Journée Internationale de la Femme le 8 mars 2016.

Elle a dit que le développement du genre constitue un aspect important dans le programme d'intégration régionale de la SADC, ajoutant qu'il est décevant de noter que certains activités, programmes, politiques et projets sont silencieux sur le développement du genre.

Cette situation a entraîné la marginalisation des femmes qui les empêche de participer activement dans les initiatives clés de développement y compris l'allègement de la pauvreté alors que les femmes constituent la majorité de la population de la Région.

"A l'occasion de la commémoration de cette journée très importante (La Journée Internationale de la Femme), Je voudrais qu'on se rappelle que l'autonomisation des femmes égale l'autonomisation de l'humanité car les femmes sont les piliers de nos économies et de notre productivité économique."

La Secrétaire exécutive a dit que, puisque les femmes sont les plus pauvres dans la région de la SADC, il n'y a aucun doute que leur autonomisation fera une différence dans la lutte contre la pauvreté et la réalisation des objectifs visant la réduction de la pauvreté.

"Il est donc important pour nous de veiller à ce qu'une perspective de genre soit intégrée dans nos différents politiques, programmes et activités dans tous les secteurs d'intégration régionale afin de

réaliser la vision de la SADC qui vise à assurer la prospérité économique et l'amélioration des niveaux de vie et de la qualité de vie des populations de l'Afrique Australe."

La SADC a réalisé des progrès significatifs en matière de promotion du développement du genre, et la réalisation de l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes, et elle a réussi à augmenter la représentation et la participation des femmes dans les domaines publics et privés.

Selon la publication "SADC Gender Monitor 2013", la représentation des femmes dans la Chambre basse du Parlement va de plus de 40 pourcents aux Seychelles et en Afrique du Sud à environ 10 pourcents au Botswana et en République Démocratique du Congo.

La représentation moyenne dans la SADC des femmes au Parlement s'élevait à 25,8 pourcents en mi-2013, une légère hausse par rapport aux 20,6 pourcents en 2005 et 23 pourcents en 2011, mais toujours inférieure à la cible de 50 pourcents.

Les améliorations en matière de la santé des femmes, notamment la réduction des taux de mortalité maternelle ont également été enregistrées, avec la majorité des pays qui sont en bonne voie pour réaliser la parité des sexes en matière de taux d'inscription des garçons et des filles aux niveaux de l'enseignement primaire et secondaire.

L'intégration du genre dans les secteurs tels que l'agriculture, le commerce, l'énergie, l'eau, le renforcement de la paix et la sécurité, entre autres, avance bien aux niveaux régional et national.

Toutefois, il reste encore beaucoup de travail à abattre pour que les femmes et les filles puissent pleinement jouir de leurs droits fondamentaux, de leur liberté et de leur dignité.

La Journée Internationale de la Femme est tenue chaque année le 8 mars pour célébrer les réussites des femmes dans

les différents domaines socioéconomiques y compris dans les domaines culturel, économique et politique.

Les célébrations de cette année étaient sous le thème "S'engager pour la Parité" qui fait appel aux dirigeants et aux communautés internationales et nationales d'agir pour combler le fossé entre les hommes et les femmes.

L'année 2016 marque le 105<sup>ème</sup> anniversaire que la communauté internationale célèbre la Journée Internationale de la Femme, et la Commission de l'Union Africaine (CUA) a salué la détermination des femmes dans le monde entier de se battre pour leurs droits d'égalité et l'occasion de s'exprimer.

La Présidente de la Commission de l'Union Africaine le Dr. Nkosazana Dlamini-Zuma a dit que la lutte est loin d'être terminée puisqu'il existe des

inégalités sexuelles persistantes qui empêchent les femmes de pleinement jouir de leurs droits humains et sans la participation égale et efficace des femmes dans tous les domaines de la vie sociopolitique et économique, la vision de l'Agenda 2063 risque de ne pas être réalisée.

Elle a fait appel à tous les pays africains de mettre en œuvre au moins deux actions à grand impact en 2016 qui soutiennent l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans le cadre de l'Agenda 2063 et de jouer un rôle dans le déblocage de vastes richesses du Continent en veillant à ce que les droits des femmes soient respectés dans leurs constitutions respectives.

L'Agenda 2063 est une stratégie continentale par l'UA qui vise à optimiser l'utilisation des ressources africaines pour le bénéfice de tous les Africains. □

## La SADC nomme un nouveau Chef de l'Unité du Genre

**LE DR. JOSEPH Pitso** est le nouveau Chef de l'Unité du Genre.

Auparavant, il a travaillé au Fonds des Nations Unies pour la Population au Botswana en tant que Spécialiste du Programme en matière de Genre de 2011 jusqu'au mois de février en 2014 et avant cela il a enseigné à l'Université du Botswana pendant 20 ans.

Il possède plusieurs années d'expérience en matière de promotion de la prise de décisions fondées sur des preuves pour le développement social ainsi que la fourniture du soutien technique pour renforcer les programmes et les stratégies de lutte contre la violence sexiste et sexuelle et l'intégration du genre au sein de la Région.

Il a également servi comme point focal pour le genre de l'FNUAP (Botswana) dans des comités techniques nationaux, des groupes inter-agences et des forums régionaux. En outre, il a fourni la coordination et l'appui technique et logistique en matière de genre à l'Equipe Nationale des Nations Unies et aux Groupes de Travail chargés de la Coordination Nationale au Botswana.

Il a beaucoup d'expérience dans la recherche, la formation, le suivi et l'évaluation dans les domaines du genre et du développement, de la santé et des droits génésiques et sexuelles et de la population et du développement, et du renforcement du système de recherche en santé.

Le Dr. Pitso a obtenu son doctorat en Démographie à l'Université Nationale d'Australie. Il a commencé son travail au sein du Secrétariat de la SADC en novembre 2015. Il remplace Magdeline Mathiba-Madibela qui a quitté le Secrétariat de la SADC fin 2014 après avoir passé 10 ans en tant que Chef de l'Unité du Genre. □





## SADC, Les PIC établissent un Groupe Thématique sur les TIC

L'AFRIQUE AUSTRALE a établi une plateforme pour promouvoir des approches coordonnées en matière de soutien bilatéral et multilatéral pour les activités, les projets et les programmes liés aux technologies de l'information et de la communication au sein de la Région.

La plateforme, qui s'appelle le Groupe Thématique de la SADC sur les Technologies de l'Information et de la Communication a été lancée le 18 mars à Gaborone (Botswana).

Le Secrétaire exécutif adjoint chargé de l'Intégration Régionale, le Dr. Thembinkosi Mholingo, a dit que l'établissement du groupe met en exergue le rôle important que joue la Région en matière de facilitation du développement et de la transformation socioéconomique.

Le Dr. Mholingo a noté qu'en dépit des progrès réalisés dans le secteur TIC, quoiqu'avec des ressources limitées, la région de la SADC n'a pas encore créé un environnement réglementaire efficace et propice ainsi qu'un accès abordable aux infrastructures TIC.

A cet égard, le Groupe Thématique sur les TIC qui vient d'être lancé devrait jouer un rôle majeur dans la création d'un environnement propice, qui est important dans la dynamique actuelle vers l'industrialisation.

Le groupe thématique va, entre autres, faciliter la mobilisation des ressources, la planification et le suivi de la mise en œuvre des initiatives, programmes et projets TIC de la SADC.

Ce dernier va servir d'une plateforme pour le dialogue ainsi que l'interface entre la SADC et les Partenaires Internationaux de Coopération (PIC) en vue d'améliorer la coordination de toutes les parties prenantes dans le secteur TIC au sein de la région de la SADC.

Lors du lancement, les parties prenantes ont passé en revue de nombreux programmes prioritaires dans le domaine thématique de TIC. Ces derniers

comprennent, le développement des infrastructures TIC; les activités relatives à la science, la technologie et l'innovation; l'harmonisation et le renforcement réglementaires; l'appui aux institutions de recherche et aux autres acteurs non étatiques.

Ce dernier est le sixième Groupe thématique qui a été établi par la SADC et les PIC jusqu'à présent. Les autres groupes sont dans les domaines

### Vers la radiodiffusion numérique

**DES PROGRÈS** significatifs ont été réalisés par les Etats membres de la SADC pour assurer une migration fluide de la radiodiffusion analogique vers la radiodiffusion numérique.

La radiodiffusion numérique implique l'utilisation des signaux numériques plutôt que des formes d'onde analogique pour transmettre les chaînes de télévision sur les bandes de fréquences radio assignées.

Une telle radiodiffusion a normalement un usage plus efficace de la bande passante que l'analogique, ce qui rend possible d'avoir plus de services et des chaînes, et une meilleure qualité d'images que dans le passé.

La date butoir fixée par l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) pour réaliser ce changement était le 17 juin 2015.

Il n'y a que deux pays de la SADC – Maurice et la République-unie de Tanzanie – qui ont pu respecter la date butoir, bien que les autres aient réalisés des progrès à cet égard.

Maurice a été la première Nation africaine de passer complètement à la radiodiffusion numérique en 2007, alors que la Tanzanie a complété sa migration en 2012.

Les facteurs clés de succès pour les programmes de migration à Maurice et en Tanzanie comprennent les environnements réglementaires

de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire; de l'Energie; de la Lutte contre le VIH et le sida; du Commerce, de l'Industrie, des Finances et de l'Investissement; du Transport; et de l'Eau.

Les groupes thématiques de la SADC représentent le niveau technique, pragmatique du

dialogue de partenariats entre la SADC et ses PIC.

Chaque groupe thématique est présidé par un Directeur du Secrétariat de la SADC/ un Chef d'Unité et co-présidé par un représentant du PIC chef de file pour le groupe, et se réunit deux fois par un. □

efficaces et l'introduction des subventions pour permettre aux consommateurs d'acquérir des récepteurs de télévision numérique terrestre (TNT), ainsi qu'une campagne de sensibilisation efficace conduite en parallèle à la mise en œuvre du programme.

Les pays de la SADC sont en train de s'inspirer de certains succès et leçons tirés de Maurice et de Tanzanie pour réaliser la migration vers la radiodiffusion numérique.

Par conséquent, certains pays ont réalisé le changement, quoique de manière progressive, alors que des mesures ont été entreprises dans d'autres pays pour réaliser la migration en décembre 2017.

Par exemple, au Malawi, les gens ont été encouragés d'acheter des décodeurs qui permettent de recevoir des chaînes gratuites (free-to-air decoders) à partir du début du mois de juillet, ceux qui n'ont pas de décodeurs n'auront pas accès à la transmission.

Cela suit le lancement de la première station numérique dans le pays en avril – la Télévision Numérique du Malawi.

La situation est similaire au Botswana où le pays cherche des fournisseurs internationaux potentiels, des produits ou des décodeurs locaux pour permettre aux ménages et aux autres utilisateurs de recevoir la transmission après la migration.

En Angola, le pays a créé un groupe de travail interministériel chargé, entre autres, de mettre en place un projet pilote, ainsi que d'évaluer l'investissement requis pour la migration afin de s'assurer qu'elle soit réalisée en décembre 2017.

Concernant le Zimbabwe, le pays devrait lancer ses premiers essais de la télévision numérique en mars, et au total US\$125 millions ont été mis de côté pour financer cet exercice.

Pour coordonner la migration régionale vers la radiodiffusion numérique, la SADC a introduit un Bureau de Gestion du Projet TNT au sein du Secrétariat de la SADC.

Le Bureau TNT est un guichet spécial au Secrétariat qui agit comme un guichet unique pour coordonner, suivre, évaluer et présenter des rapports sur la mise en œuvre de la Feuille de Route de la SADC pour la Migration vers la Radiodiffusion Numérique afin de veiller à ce que tous les Etats membres respectent la date butoir pour la migration.

En plus de cela, la SADC a approuvé un Plan Stratégique Harmonisé pour le Dividende Numérique de la SADC qui présente, entre autres, les spécifications pour les décodeurs à faible coût, gratuits (free-to-air) et le cadre d'octroi des licences aux services numériques pour la Région. □

## La SADC élabore une Stratégie pour éviter une crise alimentaire

LA SADC a entrepris des mesures pour alléger l'impact de la pénurie alimentaire provoquée par la sécheresse actuelle au sein de la Région.

La SADC dit que la saison des pluies 2014/15 a été généralement mauvaise dans l'ensemble de la Région, avec des périodes prolongées de sécheresse dans d'autres zones, entraînant une situation de sécurité alimentaire généralement non satisfaisante pour la campagne de commercialisation 2015/16.

Le Botswana, le Lesotho, la Namibie, l'Afrique du Sud, le Sud de l'Angola et le Zimbabwe ont subi des périodes prolongées de sécheresse alors que Madagascar, le Malawi et le Mozambique ont connu des inondations et des périodes prolongées de sécheresse.

Les faibles précipitations ont entraîné une situation de sécurité alimentaire généralement non satisfaisante pour la campagne de commercialisation 2015/16, avec un déficit céréalier général (le maïs, le blé, le riz, le millet et le sorgho) de 7,9 millions de tonnes par rapport à un excédent de 1,21 millions de tonnes lors de la campagne de commercialisation 2014/15.

La disponibilité céréalière régionale au début de la campagne de commercialisation 2015/16 en avril 2015 était estimée à 40,4 millions de tonnes, représentant une réduction de 11,4 de 45,62 millions de tonnes l'année précédente.

Pour surmonter ce défi, la SADC a pris un certain nombre de mesures visant à réduire l'impact des carences alimentaires.

Le Conseil des Ministres de la SADC qui s'est réuni en mi-mars à Gaborone (Botswana) a approuvé une Déclaration de la Sécheresse Régionale pour reconnaître le niveau du défi ainsi que de proposer des solutions à cela.

Le Président du Conseil et le Ministre des Finances et de la Planification du Développement du Botswana, Kenneth Mathambo a dit que la réponse au défi exige une coopération entre les Etats membres.

Il a dit que le Conseil "a approuvé l'établissement d'une Equipe Régionale de Logistique pour coordonner une réponse régionale en collaboration étroite avec les Etats membres et les Partenaires Internationaux de Coopération."

"En outre, le Conseil a invité les Etats membres de fournir un secours immédiat afin de répondre aux exigences alimentaires et non alimentaires de plus de 28 millions de populations vulnérables qui sont affectées par la mauvaise campagne précédente," a-t-il dit.

Le Conseil a demandé aux Etats membres de fournir des données préliminaires au Secrétariat de la SADC avant le 30 mars sur les exigences en matière de céréales et des autres aliments pour la campagne de commercialisation 2016/17 "afin de faciliter les logistiques de planification et la mobilisation des ressources; et l'acquisition des technologies climatiques intelligentes appropriées sur l'agriculture, l'énergie, l'eau et d'autres domaines afin de s'adapter et d'atténuer l'impact du changement climatique."

Une récente Réunion Consultative de la SADC sur la Préparation et la Riposte à l'Impact d'El Niño 2015/16 sur l'Agriculture, la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle en Afrique Australe tenue le 25 et le 26 février à Johannesburg (Afrique du Sud), a également convenu que la Région doit collaborer pour réduire l'impact du phénomène d'El Niño.

Comme mesure à court terme, les Etats membres ont convenu de fournir des données préliminaires sur le nombre de personnes affectées ainsi que les déficits céréaliers et d'autres déficits alimentaires pour la planification et la mobilisation des ressources,

Avec l'appui des partenaires de coopération, les Etats membres de la SADC ont convenu de fournir des secours immédiats afin de répondre aux besoins alimentaires et non alimentaires des populations vulnérables et d'augmenter leur allocations budgétaires pour la prévention, la préparation, l'atténuation et la riposte aux catastrophes.



## LA SECURITE ALIM

En particulier, les pays ont convenu d'élargir la protection sociale et les filets de sécurité en cours et d'assurer l'importation rapide des denrées alimentaires et des autres articles non alimentaires essentiels.

Certains programmes de sécurité proposés incluent la fourniture de l'assurance climat aux petits exploitants agricoles contre la sécheresse ainsi que la promotion des cultures résistantes à la sécheresse telles que le sorgho, le millet et rapoko.

L'assurance climat a été mise en œuvre avec succès au Malawi. (Voir la boîte).

Les Etats membres et les partenaires ont également convenu d'établir un Centre de Coordination de l'Atténuation des effets d'El Niño au sein du Secrétariat de la SADC.

Si ce dernier est mis en œuvre, le centre soutiendra les efforts par le Centre de Services Météorologiques de la SADC pour renforcer le système d'alerte précoce dans la Région.

Pour le moyen terme, les Etats membres et les partenaires vont promouvoir et améliorer les technologies appropriées pour la résistance aux effets du changement climatique ainsi que le renforcement des stratégies de réduction des risques de catastrophe. □

**L'ASSURANCE CONTRE la Sécheresse** est un régime qui a été introduit au Malawi par la Banque Mondiale en partenariat avec le Département de Lutte Contre les Effets du Changement Climatique et de Services Météorologiques du Malawi pour protéger des petits exploitants agricoles contre les risques de sécheresse. L'assurance fournit des contrats aux agriculteurs, écrits contre un indice par exemple qui décrit un lien qui existe entre la rareté des précipitations et des mauvaises récoltes. Lorsque les précipitations sont faibles, inférieures au seuil de déclenchement, les agriculteurs reçoivent des paiements. L'avantage principal de l'assurance contre la sécheresse est que lorsque les précipitations sont suffisamment faibles pour entraîner des mauvaises récoltes, l'assurance va payer les agriculteurs très vite, pour éviter que ces derniers vendent leurs biens pour survivre. L'argent leur permettra de survivre pendant la période de sécheresse, et ils seront en mesure de continuer avec l'exploitation agricole lorsque les pluies reviendront. Cependant, les agriculteurs sont assurés uniquement contre la sécheresse. S'il y a de mauvaises récoltes à cause des autres raisons telles que les ravageurs, les maladies et les inondations, il n'y a aucune indemnisation.

Source SARDC and HBS 2010: Riposte aux Impacts du Changement: Stratégie d'Adaptation et d'Atténuation telles que pratiquées dans le Bassin Fluvial du Zambèze

# IRRIGATION EN AFRIQUE AUSTRALE

## Irrigation Constitue la Clé pour la Sécurité Alimentaire de la SADC

par Fortious Nhambura

L'AGRICULTURE EST un moteur pour le développement socioéconomique de la plupart des pays d'Afrique Australe.

Toutefois, le secteur fait face à de nombreux défis qui l'empêchent de pleinement contribuer au développement durable. Par exemple, les conditions météorologiques extrêmes telles que la sécheresse, les températures très élevées et les précipitations faibles, qui sont principalement provoquées par le phénomène climatique d'El Niño le plus fort que l'Afrique Australe n'a jamais connu, ont entraîné de mauvaises récoltes.

A cause de ce changement des conditions climatiques, il est difficile pour la SADC de compter sur la pluie pour entreprendre des activités agricoles car les précipitations faibles entraîneraient de mauvaises récoltes.

Donc, les faibles pluies qui ont été reçues par la SADC au cours de dernières années nécessitent des investissements en matière d'infrastructures régionales d'approvisionnement en eau telles que l'irrigation pour veiller à ce que les agriculteurs soient protégés des effets du changement climatique.

Le développement des infrastructures d'irrigation permettra à la Région de cultiver des cultures qui poussent tout au long de l'année et de ne pas compter sur les conditions climatiques.

Une telle situation permettra à la Région d'accroître la production et de répondre à la demande croissante de denrées alimentaires. En outre, cela améliorera le revenu des agriculteurs puisqu'ils seront en mesure de cultiver des cultures de grande valeur.

Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), l'irrigation a la capacité d'accroître les récoltes de la plupart des cultures d'un pourcentage allant de 100 à 400 pourcents.

L'impact potentiel de l'irrigation en Afrique est énorme puisque le Continent abrite plus de la moitié des terres arables au monde et il est doté de vastes ressources en eau.

La région de la SADC seule, abrite quelques grandes rivières d'Afrique telles que le fleuve Congo et le fleuve Zambèze.

En outre, neuf Etats membres de la SADC ont accès à la mer. Les pays côtiers sont l'Angola, la République Démocratique du Congo, Madagascar, Maurice, le Mozambique, la Namibie, Seychelles, l'Afrique du Sud et la République-unie de Tanzanie.

Donc, il est important pour les pays de la SADC de profiter de leur proximité à la mer pour puiser l'eau pour des fins agricoles. Pour réaliser cela, il faut concevoir des technologies appropriées pour dessaler l'eau qui sera utilisée pour améliorer la sécurité alimentaire dans la Région.

Alors que des progrès significatifs ont été réalisés par la SADC en matière d'accroître l'utilisation et l'adoption des infrastructures d'irrigation, il faut que la Région embrasse pleinement l'irrigation afin de s'attaquer à l'insécurité alimentaire.

Selon les chiffres disponibles provenant des certains Etats membres, l'utilisation de l'irrigation dans la Région est très faible. En fait, il est estimé que moins de 10 pourcents de terres arables en Afrique sont sous irrigation.

Par exemple, en Zambie, le Ministère de l'Agriculture et du Bétail estime que sur un potentiel d'irrigation de trois millions d'hectares dans le pays, il n'y a que 156 000 hectares sous irrigation.

La situation est pareille en Afrique du Sud, où seulement 1,3 millions d'hectares sont sous irrigation, par rapport à plus de 18 millions d'hectares de terres arables.

Dans la région de la SADC, le Swaziland a le ratio le plus élevé de terres irriguées. Il est estimé qu'environ 95 pourcents de 90 000 hectares disponibles sont sous irrigation.

Pour promouvoir l'utilisation de l'irrigation, en 2012, la SADC a développé un Plan Directeur de Développement des Infrastructures Régionales, qui présente des plans de développement des infrastructures allant jusqu'en 2027.

Le Plan du Secteur de l'Eau, par exemple, identifie 34 projets d'infrastructure qui seront mis en œuvre au cours de cette période concernée, y compris l'augmentation de la superficie irriguée de 3,4 millions d'hectares actuellement à 10 millions d'hectares en 2021.

Le Plan d'Investissement en matière d'irrigation de la SADC, extrait du plan directeur des infrastructures, est estimé à une valeur qui s'élève à US\$2.4 milliards.

Quelques majeurs projets prévus incluent le Projet d'Irrigation de la Vallée du Shire au Malawi, le Projet d'Irrigation de la Vallée de Ruhuhu en Tanzanie et le Projet de Sécurité Alimentaire du Haut Okavango en Angola et en Namibie.

Le développement des capacités en matière d'irrigation devrait permettre à la Région d'atténuer les effets de faibles précipitations et de longues périodes de sécheresse qui sont des caractéristiques courantes en Afrique Australe.

Selon les systèmes d'Alerte Rapide et d'Evaluation de la Vulnérabilité de la SADC, plus de 28 millions de personnes, ce qui représente environ 10 pourcents de la population de la Région, sont déjà victimes de l'insécurité alimentaire en raison de mauvaises récoltes l'année dernière entraînées par la rareté de pluies.

A cet égard, l'investissement en matière d'irrigation est le seul moyen pour la SADC d'éloigner la Région de la sur-dépendance sur les précipitations pour l'Agriculture.sardc.net □



## La SAPP doit commanditer une 3,059 MW supplémentaires d'Énergie

LE POOL Énergétique de l'Afrique Australe devrait commanditer de nouveaux projets qui vont ajouter 3, 059 Mégawatts (MW) au réseau d'interconnexion régional cette année.

La majorité de la nouvelle électricité devrait venir de l'Afrique du Sud, où au moins trois projets d'une puissance totale de 1,624 MW seront commandités.

Une autre contribution significative devrait venir de Zambie qui devrait ajouter 1, 000 MW cette année provenant de trois projets. (Voir le tableau sur les projets de génération d'électricité de la SADC prévus en 2016).

Le Gaz va contribuer la plus grande partie de la nouvelle capacité de production au sein de la Région avec cinq projets – trois au Mozambique et deux en Afrique du Sud – qui devraient ajouter 1410 MW avant la fin de cette année.

Contrairement aux années précédentes où les centrales au charbon contribuaient la plus grande partie en matière de nouvelle capacité de production, en 2016 il n'y aura que deux nouveaux projets qui seront ajoutés avec une capacité totale de 390 MW (12,74 pourcents).

Cette évolution vers l'énergie renouvelable fait suite à la résolution adoptée en 2012 par les États membres de la SADC d'accroître l'utilisation des sources d'énergie plus écologiques et alternatives qui vont entraîner la réduction des émissions de carbone.

L'objectif à long terme fixé par la SADC est de réaliser un accroissement des énergies renouvelables dans le réseau régional d'au moins 32 pourcents en 2020 et 35 pourcents en 2030.

Cette année verra une majeure part de la capacité prévue provenant des Producteurs d'Électricité Indépendants (IPP) qui sont censés contribuer environ 71,06 pourcents de la nouvelle génération d'électricité.

Par exemple, la nouvelle électricité qui sera commanditée au Malawi, au Mozambique, en Afrique du Sud et en Zambie sera produite par les IPP.

Ceci est un grand pas en avant par rapport à l'année dernière où les IPP, tous Sud africains, ne produisaient que 29,83 pourcents de la nouvelle capacité de production.

Selon la SAPP, l'Afrique Australe envisage commanditer 21, 793 MW d'électricité entre 2016 et 2019. Cette démarche va enfin permettre à la Région de pleinement répondre à ses besoins énergétiques après avoir connu sept ans de pénurie d'électricité. □



## Vers Une Efficacité Énergétique, le

LA FOURNITURE de l'énergie fiable et durable est toujours une priorité du programme de développement de la SADC après avoir connu une pénurie d'électricité pendant plus d'une décennie à cause d'une demande croissante, obligeant à la plupart des États membres de mettre en œuvre des programmes de gestion de la demande tels que le délestage électrique. Alors que le délestage électrique a pu restreindre la demande générale d'électricité dans une certaine

## La construction de l'interconnexion Électrique Zambie-Tanzanie-Kenya est en cours

LA CONSTRUCTION d'une ligne électrique reliant l'Afrique Australe à l'Afrique de l'Est réalise de bons progrès, avec la première phase du projet qui devrait être accomplie en décembre.

La ligne électrique, connu sous le nom de "Zambia-Tanzania and Kenya (ZTK) interconnector", va relier trois pays et finalement permettre à l'Afrique Australe et à l'Afrique de l'Est de partager un excédent d'électricité.

La construction de l'interconnexion, initialement identifiée comme un Projet du Pool Énergétique de l'Afrique Australe (SAPP), est maintenant conjointement gérée par le Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe (COMESA), la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC) et la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC).

Ce nouveau arrangement a été nécessité par le fait que le projet est d'une importance continentale puisqu'il couvre toutes les trois communautés économiques régionales.

Selon le COMESA-EAC-SADC, les études de faisabilité pour les différentes sections en République-unie de Tanzanie et en Zambie devraient être finalisées en juillet, avec l'achèvement de la première phase des 2 300 km de l'interconnexion prévu en décembre.

"Ce projet a été initié par le groupe tripartite COMESA-EAC-SADC qui accélère le processus de mis en œuvre et ce dernier a pu trouver du financement pour les activités préparatoires," a dit l'Expert du COMESA en matière d'Électricité, le Dr. Seif Elnasr Mohamedain.

Les préparatifs sont en cours pour une conférence de mobilisation des fonds pour la construction des sections restantes de l'Interconnexion ZTK – la Ligne Iringa-Mbeya-Tunduma (Tanzanie) et le lien Nakonde-Kasama-Pensulo-Kabwe (Zambie). La conférence est prévue au deuxième semestre de 2016.

Une fois que le projet de l'Interconnexion ZKT sera accompli avec succès, ce dernier va aider la Région à répondre aux demandes énergétiques immédiates et futures en reliant la SAPP au Pool Énergétique de l'Afrique de l'Est. □

Projets de Génération d'Électricité – Ciblés en 2016

No.	Services Publiques	Pays	Name	Type	Capacité (MW)
1	RNT	Angola	Cambambe 1 & 2	Hydro	350
2	RNT	Angola	Cambambe 3 & 4	Hydro	350
3	RNT	Angola	Cambambe 1 Réhabilitation	Hydro	80
4	IPP	Afrique du Sud	OCGT IPP	Gaz	1070
5	IPP	Afrique du Sud	Renouvelable Round 3	PV,CSP, Eolienne	454
6	NamPower	Namibie	Ruacana	Hydro	15
7	IPP	Mozambique	Gigawatt	Gas	100
8	IPP	Afrique du Sud	Cogen	Gas	100
9	IPP	Zambie	Maamba Colliery	Coal	300
10	IPP	Mozambique	Kuvaninga	Gaz	40
11	IPP	Mozambique	Nacala Power Ship	Gaz	100
12	BPC	Botswana	Morupule A	Charbon	90
13	IPP	Malawi	Diesel	Diesel	10
<b>TOTAL</b>					<b>3 059</b>

Source SAPP





## Le Développement au Sein de la SADC

mesure, la mesure a également affecté la croissance socioéconomique étant donné que la disponibilité de l'électricité est un facteur clé de développement durable et cela est essentiel pour le programme d'industrialisation. La question de l'Énergie en Afrique Australe est prédominante dans un certain nombre d'activités, de programmes et de projets clés qui sont mis en œuvre par la SADC pour remédier à la pénurie d'électricité. □

### RERA développe un projet de cadre sur l'IPP

L'ASSOCIATION Régionale de Régulateurs d'Électricité de l'Afrique Australe a développé un projet de cadre pour les Producteurs d'Électricité Indépendants qui devrait promouvoir et accroître la production d'électricité dans la Région, et ce dernier sera soumis aux Ministres de l'Énergie de la SADC pour examen lors de leur prochaine réunion.

Le cadre proposé est divisé en cinq sections:

- Les règles proposées de négoce de l'électricité au niveau de la vente en gros;
- Le cadre réglementaire pour faciliter l'application de ces règles de négoce;
- Le cadre technique pour faciliter l'application de ces règles de négoce;
- Le cadre financier pour faciliter l'application de ces règles de négoce; et,
- Les étapes proposées pour le développement du marché

L'objectif principal du cadre est de stimuler un accès accru aux services énergétiques modernes et l'investissement en matière de capacités de production renouvelables distribuées dans la réalisation des objectifs régionaux et internationaux pour le développement écologiquement, économiquement et socialement durable.

Une fois approuvé, le cadre donnera le ton pour la participation des Producteurs d'Électricité Indépendants qui est essentielle pour élargir la fourniture énergétique régionale.

RERA est une association des régulateurs d'électricité qui fournit une plateforme pour la coopération entre les régulateurs d'électricité indépendants au sein de la région de la SADC. Tout organisme régulateur d'électricité dans la SADC peut devenir membre de cette association. □

### SAPP établit de nouveaux marchés commerciaux pour l'électricité

LE POOL Énergétique de l'Afrique Australe a établi une nouvelle plateforme qui permet aux pays de la Région de vendre et d'acheter l'excédent d'électricité facilement afin de combler les déficits locaux.

La nouvelle plateforme – Intra-Day Market (IDM) – a été lancée en avril, et fonctionnera parallèlement aux autres plateformes y compris Day-Ahead Market (DAM) qui a été lancé en décembre 2009.

IDM peut vendre l'électricité après DAM et jusqu'à un temps configurable avant le temps réel – typiquement une heure en avance.

Le rôle d'IDM est de permettre à tout marché individuel participant d'ajuster l'équilibre des forces et d'agir comme un outil pour qu'ils puissent gérer les incidents et les échecs dans le système d'électricité entre la fermeture de DAM et l'intervention le jour suivant.

IDM est un marché continu, et les échanges ont lieu 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 tous les jours jusqu'à une heure avant la livraison et il est basé sur un modèle d'échanges continus qui signifie l'appariement continu des commandes soumises au marché.

Les échanges avec IDM se font selon le principe de "premier arrivé, premier servi".

D'autre part, le Marché Physique à Terme (FPM) est ouvert aux participants pour l'échange des produits mensuels et hebdomadaires.

FPM est basé sur la livraison physique du volume d'électricité négocié. Son principe est que tous les participants fassent leurs échanges sur un pied d'égalité et que ces derniers aient un point d'intersection physique dans un certain domaine du marché pour la réalisation de l'objectif du FPM est de faciliter le commerce par voie de contrats physiques à long terme. Le FPM est un modèle d'échanges basé sur la vente aux enchères tout comme le DAM. Ce dernier a été commandité en août 2015, avec le commerce sur les comptes commerciaux qui devrait commencer le 1er avril 2016.

Les plateformes de marché d'électricité sont en conformité avec le Protocole de la SADC sur l'Énergie et préconisent la "coopération en matière de développement de l'énergie et la mise en commun d'électricité pour assurer la sécurité et la fiabilité de l'approvisionnement en énergie et la minimisation des coûts". □

### La Zambie commande une centrale électrique Itezhi-Tezhi

LA MISE en Service de la Centrale Hydroélectrique Itezhi-Tezhi devrait significativement relancer la production de l'électricité en Zambie et dans le reste de la Région.

Le Président de la Zambie M. Edgar Lungu a commandité la centrale électrique de 120 Mégawatts en mars. La nouvelle centrale électrique a augmenté la capacité installée dans le pays de 2,206 MW avec une capacité opérationnelle qui s'élève maintenant à 2,175 MW.

Cependant, l'actuelle demande maximale de la Zambie s'élève à environ 2,616 MW, ce qui représente un déficit d'environ 441 MW.

Le Président Lungu a dit que le pays s'efforce à trouver des solutions à la situation énergétique en mettant en œuvre "un certain nombre de projets clés visant l'amélioration de l'ensemble des infrastructures du système électrique y compris la production, la transmission et la distribution."

"La mise en service du projet hydroélectrique Itezhi-Tezhi de 120 MW témoigne des efforts inébranlables du Gouvernement de veiller à ce que le pays jouisse d'une sécurité indispensable," a-t-il dit.

La centrale électrique Itezhi-Tezhi est le premier projet énergétique d'un partenariat public-privé en

Zambie, développé par la Société Électrique Itezhi-Tezhi, une société mixte entre TATA Africa et ZESCO Limited.

Un appui de US\$120 millions a été reçu de la part de plusieurs partenaires, y compris la Banque africaine de Développement et la Banque de Développement de l'Afrique Australe.

La centrale électrique est l'un des projets prioritaires identifiés par le Pool Énergétique de l'Afrique Australe pour remédier à la pénurie d'électricité au sein de la Région. □





## Hommage Rendu au Dr. Lawrence Musaba – Symbole du Secteur de l'Énergie de la SADC

L'AFRIQUE AUSTRALE était en deuil suite au décès du Dr. Lawrence Musaba – l'un des meilleurs experts en matière d'énergie au sein de la Région qui a joué un rôle primordial dans l'établissement d'un marché énergétique régional qui permet à la plupart des pays de la SADC de partager un excédent d'électricité pour trouver des solutions à la pénurie d'électricité.

Le Dr. Musaba était le responsable du Centre de Coordination du Pool Énergétique de l'Afrique Australe (SAPP). Il est décédé le 14 mars à Harare (Zimbabwe).

SAPP est un organisme régional qui coordonne la planification, la production, la transmission et le marketing de l'électricité en Afrique Australe au nom des Services publics des États membres.

Le Secteur de l'énergie a reçu les nouvelles du décès du Dr. Musaba avec stupéfaction, disant que sa mort est une perte d'un membre dévoué non seulement pour le Groupe Thématique de la SADC sur l'Énergie (ETG), mais la SADC a également perdu un militant courageux qui a toujours cru qu'une coopération approfondie entre les États membres de la SADC permettra à la Région de combler ses déficits énergétiques.

"C'est avec une profonde tristesse qu'on a appris les nouvelles du décès du Dr. Lawrence Musaba. Il était un membre bien aimé et respecté non seulement par ce groupe, mais également par l'ensemble de la communauté énergétique de l'Afrique Australe," a dit le Vice-

Chef de Mission de l'Ambassade d'Australie à Pretoria (Afrique du Sud) M. Matthias Radosztics, qui préside l'ETG, au nom du groupe chargé de la coordination des partenaires de coopération au sein du Secteur de l'Énergie de la SADC.

L'ETG de la SADC est une plateforme régionale comprenant le Secrétariat de la SADC, ses organisations subsidiaires et partenaires liés à l'énergie, ainsi que des Partenaires Internationaux de Coopération et son objectif est d'examiner des développements énergétiques en Afrique Australe.

Le Centre de Recherche et de Documentation de l'Afrique Australe (SARDC), qui est chargé d'organiser des campagnes de sensibilisation parmi les parties prenantes en Afrique Australe en matière de questions énergétiques au sein de la Région, a dit que Musaba était une personne respectée dans le secteur de l'énergie de la SADC.

"SARDC est profondément attristée par le décès du Dr. Lawrence Musaba," a dit le Directeur Exécutif de la SARDC M. Munetsi Madakufamba, ajoutant que "le niveau de professionnalisme, la connaissance profonde des questions, le dévouement au travail et la chaleur humaine du Dr. Musaba étaient des caractéristiques uniques."

Le Dr. Musaba était un expert bien respecté et axé sur les résultats en matière d'énergie. Il croyait que la Région possède les capacités de résoudre sa crise énergétique à travers des collaborations.

L'une de ses grandes réussites et contributions vers le

développement de l'énergie dans la SADC a été l'établissement d'un marché compétitif régional de la vente de l'électricité, qui s'appelle le Marché du Jour d'Avant (Day Ahead Market: DAM), qui permet aux pays de la SADC de facilement vendre et acheter l'excédent d'électricité pour combler leurs déficits locaux.

Lancé en décembre 2009, DAM est en conformité avec le Protocole de la SADC sur l'Énergie qui préconise la "coopération en matière de développement de l'énergie et la mise en commun de l'énergie afin d'assurer la sécurité et la fiabilité de l'approvisionnement en énergie et de minimiser les coûts."

Toutes les compagnies d'électricité sur le continent de la SADC continentale, à l'exception de l'Angola, du Malawi et de la République-unie de Tanzanie, sont interconnectées au principal réseau régional à travers la SAPP.

Le marché de vente concurrentiel a permis aux pays de la SADC de combler certaines pénuries d'électricité graves qui ont été détectées pour la première fois en 1999.

La négoce de l'électricité a minimisé le délestage électrique en offrant une certaine flexibilité aux pays de pouvoir arrêter certaines centrales électriques pour entreprendre des travaux d'entretien sans couper l'alimentation électrique pour leurs consommateurs puisqu'ils peuvent acheter un excédent d'électricité de la part des autres pays régionaux.

Le Dr. Musaba a également joué un rôle important dans la mise en

œuvre de différents projets énergétiques au sein de la Région.

Au cours de dix ans qu'il a passé en tant que Responsable du Centre de Coordination de la SAPP, plus de 12 000 mégawatts (MW) d'électricité ont été installés.

L'objectif de la SAPP est de commanditer 23 580 MW en 2019, une situation rendra la Région autonome.

En dépit de sa grande contribution au secteur de l'énergie de la SADC, le Dr. Musaba a toujours été un homme humble et même le secteur turbulent de l'énergie n'a pas pu changer son caractère.

Le Dr. Musaba avait plusieurs diplômes y compris une Licence en Ingénierie (BEng) obtenu de l'Université de Zambie avec mention très bien, Une Maîtrise en Science (MSc) en Génie Électrique et un doctorat (Génie Électrique) en 1996. Les deux derniers diplômes ont été obtenus de l'Université de Manchester au sein de l'Institut de Sciences et de Technologies en Angleterre.

Avant d'être nommé Responsable du Centre de Coordination de la SAPP en février 2002, il était l'adjoint du Responsable du Centre de Coordination de la SAPP depuis 2000, et il a occupé un certain nombre de postes de la haute direction au cours de son illustre carrière.

Sa contribution au développement du secteur de l'énergie ainsi qu'à la croissance socioéconomique de la région d'Afrique Australe sera toujours respectée au fur et à mesure que la Région s'efforce de répondre à ses besoins énergétiques. [sardc.net](http://sardc.net) □

## La SADC entérine un candidat pour le poste à l'OMT

L'AFRIQUE AUSTRALE a entériné la candidature du Ministre du Tourisme et de l'Hospitalité du Zimbabwe, Walter Mzembi au poste de Secrétaire Général de l'Organisation Mondiale du Tourisme des Nations Unies (OMT).

Le Conseil des Ministres de la SADC a fait un entérinement lors de sa réunion tenue à Gaborone au Botswana en mi-mars.

"Le Conseil a entériné la candidature et la nomination de l'honorable Walter Mzembi par le Gouvernement du Zimbabwe au poste de Secrétaire Général de l'Organisation Mondiale du Tourisme des Nations Unies," extrait d'une déclaration publiée par le Conseil des Ministres de la SADC.

Les Elections du nouveau Chef de l'OMT sont prévues en 2017 lors de l'Assemblée Générale de l'OMT en Chine.

Cela parvient puisque le deuxième et dernier mandat de l'actuel Secrétaire Général, Talib Rifai, arrive à son terme selon la constitution de l'OMT.

Rifai, un Jordanien et ancien Ministre des Affaires Etrangères, a été élu Chef de l'OMT en 2010, et a été réélu sans opposition pour un deuxième mandat de quatre ans lors de la 20ème séance de l'Assemblée Générale de l'OMT qui a été organisée conjointement par la Zambie et le Zimbabwe en août 2013.

Le Secrétaire Général de l'OMT est nommé par l'Assemblée Générale pour une période de quatre ans. Le candidat gagnant doit être élu par au moins deux-tiers de la majorité des membres présents et votant.

Actuellement, l'OMT a 157 Etats membres qui votent au scrutin secret.

L'OMT est une agence des Nations Unies chargée de la promotion d'un tourisme responsable, durable et universellement accessible.

En tant qu'organisation internationale chef de fil dans le domaine du tourisme et notamment au sein des pays en voie de développement, l'OMT

promeut le tourisme en tant que moteur de la croissance économique, du développement inclusif et de la durabilité environnementale et offre le leadership et l'appui au secteur afin de faire avancer les connaissances et les politiques touristiques dans le monde entier.

S'il est élu, Mzembi deviendra le premier Africain qui occupe le poste de Secrétaire Général de l'OMT.

On espère que Mzembi qui a été le Président de la Commission Africaine de l'OMT depuis 2013, gagnera les élections.

Au cours du mandat de Mzembi en tant que Ministre du Tourisme et de l'Hospitalité du Zimbabwe, il a réussi à organiser la 20ème Assemblée Générale de l'OMT conjointement avec son homologue Zambien. La 20ème Assemblée a été tenue en août 2013 dans un lieu conjoint de

Livingstone (Zambie) et Victoria Falls (Zimbabwe).

L'organisation conjointe de l'événement par le Zimbabwe et la Zambie était un honneur pour la SADC et l'Afrique, et c'était la troisième fois que l'événement a été tenu en Afrique après l'Egypte en 1995 et le Sénégal en 2005.

Mzembi a également supervisé le lancement du visa Kavango-Zambèze entre la Zambie et le Zimbabwe en novembre 2014, qui est la première étape vers l'introduction de l'Univisa de la SADC visant à permettre aux visiteurs d'accéder à plus d'un pays en utilisant un visa.

Au cours de trois premiers mois de la phase pilote du Visa KAZA, plus de 7 000 visas ont été délivrés, soulignant le succès du programme.

On espère que dans quelques années, le visa sera étendu à d'autres pays dans la Région.

L'objectif est d'étendre par la suite cet arrangement à tous les 15 Etats membres de la SADC, ainsi mettant en œuvre l'Univisa pour permettre aux touristes de circuler librement dans l'ensemble de la Région. (Voir le tableau sur les Etapes de Mise en œuvre de l'Univisa) □



## Les arrivées touristiques ont augmenté en Afrique

L'AFRIQUE A enregistré une augmentation de quatre pourcents du nombre des touristes qui visitent le Continent en 2014 plaçant le Continent au rang de deuxième destination touristique en termes de rapidité du rythme d'expansion après l'Asie Sud-Est qui a enregistré une croissance de 6 pourcents.

Selon le Vérificateur du Tourisme Africain 2015 publié par la Banque Africaine de Développement (BAD), au total 65,3 millions de touristes internationaux ont visité le Continent en 2014, ce qui représente une augmentation significative par rapport aux 17,4 millions enregistrés en 1990.

L'augmentation est attribuée aux différentes initiatives visant à relancer l'industrie qui inclut la simplification des systèmes visa et les mécanismes de coopération régionaux à travers le Visa Kavango-Zambèze (KAZA) et l'Univisa de la Communauté de l'Afrique de l'Est.

Les études menées par la BAD montrent que les régimes de simplification du visa ont le potentiel de relancer d'avantage les recettes touristiques et la création des emplois d'un taux allant de cinq à 25 pourcents.

Selon le rapport, l'Afrique du Sud et le Zimbabwe faisaient partie des cinq premiers pays des

destinations africaines les plus visitées, occupant la troisième et la cinquième places respectivement. Les autres pays qui font partie des cinq premiers pays sont le Maroc, l'Egypte et la Tunisie.

L'Afrique est dotée d'une variété d'attractions qui incluent les Chutes de Victoria (Victoria Falls) sur le fleuve Zambèze entre la Zambie et le Zimbabwe, les pyramides d'Egypte, le Désert de Namib en Namibie, le Serengi en République-unie de Tanzanie, et les peintures rupestres au Botswana, ainsi que de milliers de kilomètres du littoral océanique avec des plages préservées. □





## La Santé: Un Pilier dans le Processus d'Intégration Régionale

LA SADC reconnaît qu'une collaboration étroite dans le domaine de la santé est essentielle pour le contrôle efficace des maladies transmissibles et non transmissibles et pour traiter des préoccupations communes en matière de santé au sein de la Région.

Les Etats membres de la SADC ont ainsi adopté le Protocole de la SADC sur la Santé en 2004 pour coordonner les efforts régionaux sur la préparation épidémique, la cartographie de la prévention,

le contrôle et le cas échéant l'éradication des maladies transmissibles et non transmissibles.

Les autres instruments, politiques et stratégies régionaux remarquables sur la santé incluent le Plan Stratégique Indicatif de Développement Régional Révisé; le Plan Stratégique sur la Santé Sexuelle et Génésique (2006-2015); et le Programme de Politique et d'Analyse de la SADC.

L'objectif principal du Protocole de la SADC sur la Santé

est de faciliter la coopération entre les Etats membres de la SADC en s'attaquant aux défis sanitaires à travers la collaboration régionale efficace et le soutien mutuel.

L'éducation et la formation, les services de laboratoire efficaces et les stratégies communes visant à répondre aux besoins sanitaires des femmes, des enfants et des groupes vulnérables sont examinés dans le Protocole.

Le Protocole préconise l'établissement des mécanismes institutionnels au sein du secteur régional de la Santé pour la mise en œuvre efficace du Protocole. Les autres objectifs du Protocole sont:

- Identifier, promouvoir, coordonner et soutenir les activités qui ont le potentiel d'améliorer la santé des populations au sein de la Région;
- Coordonner les efforts régionaux sur la préparation à l'épidémie, la cartographie, la prévention, le contrôle et le cas échéant l'éradication des maladies transmissibles et non transmissibles;
- Promouvoir et coordonner le développement, l'éducation, la formation et l'utilisation efficace du personnel et des installations de santé;
- Faciliter l'établissement d'un mécanisme pour l'aiguillage des malades pour les soins tertiaires;
- Favoriser la coopération et la coordination dans le domaine de la santé avec les organisations internationales et les partenaires de coopération;
- Développer des stratégies communes pour répondre aux besoins des femmes, des enfants et des autres groupes vulnérables;
- Accomplir de manière progressive l'harmonisation et la normalisation en matière de fourniture des services de soins de santé au sein de la Région; et
- Collaborer et coopérer avec d'autres secteurs pertinents de la SADC. □



## La SADC est indemne du virus zika

L'AFRIQUE AUSTRALE est endémique de l'épidémie zika qui a affecté certaines parties de l'Amérique du Sud. Cependant, la SADC est prête à protéger la Région de cette maladie.

Cela ont été les mots du Responsable Supérieur du Programme de Santé et de Produits Pharmaceutiques de la SADC (Direction du Développement Social et Humain et des Programmes Spéciaux), M. Joseph Mthethwa en marge de la réunion du Conseil des Ministres de la SADC en mars à Gaborone (Botswana).

Mthethwa a dit que l'Afrique Australe est endémique de la maladie, ajoutant qu'il y a qu'un seul cas qui a été enregistré dans la Région par le biais d'un Citoyen Colombien qui s'était rendu en Afrique du Sud en février 2016. Il n'y a eu aucun autre cas de la maladie dans la région de la SADC.

La maladie du virus zika est d'habitude relativement légère et ne nécessite aucun traitement spécifique. Les symptômes incluent une fièvre, des éruptions cutanées, la conjonctivite, des douleurs musculaires et

articulaires, des malaises et des maux de tête. Ces symptômes sont d'habitude légers et durent pendant quelques jours.

Une mère déjà infectée du virus zika juste avant l'accouchement peut transmettre le virus à l'enfant pendant l'accouchement.

L'alerte sur le zika a été lancée en mai 2015 par l'Organisation Pan Africaine de la Santé après une alerte concernant la première infection confirmée du virus zika au Brésil.

D'autres alertes ont été lancées en février par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) lorsque celle-ci a déclaré le virus zika comme une Urgence de Santé Publique d'une Portée Internationale.

Les grands voyageurs, notamment les femmes enceintes doivent prendre des mesures de précautions de base pour se protéger des piqûres de moustiques.

"La prévention et le contrôle dépendent de la réduction des moustiques à travers la réduction des sources (l'élimination et la modification des aires de

reproduction) et la réduction du contact entre les moustiques et les populations," a-t-il dit.

Il a dit que des mesures seront prises par la SADC pour protéger la Région des maladies liées au Virus Zika. Ces mesures incluent:

- Travailler en collaboration avec les partenaires pour renforcer les capacités en matière de communication du risque pour aider les Etats membres à respecter leurs engagements en vertu des Règlements Internationaux en matière de Santé tels que la surveillance accrue du virus zika et des désordres qui pourraient être liés à ce dernier, l'amélioration du contrôle du vecteur, la communication efficace des risques, des mesures d'orientation et de protection;
- Faciliter le développement des lignes directrices de la riposte sur des mesures de contrôle des Opérations conjointes conformément aux normes de l'OMS; et
- Coordonner les efforts régionaux à travers l'élimination (E8) l'Initiative Transfrontalière pour l'Élimination du Paludisme. □

Avril - Juin 2016



# L'AFRIQUE AUSTRALE AUJOURD'HUI

SADC AUJOURD'HUI Vol. 18 No 3 AVRIL 2016

**SADC AUJOURD'HUI**  
est produit en tant que source de référence des activités et opportunités dans la Communauté pour le Développement de l'Afrique Australe, et en tant que guide à l'attention des responsables politiques à tous les niveaux du gouvernement national et régional.

**Communauté pour le Développement de l'Afrique Australe**  
SADC Secretariat, SADC House, Private Bag 0095, Gaborone, Botswana  
Téléphone +267 395 1863 Fax +267 397 2848/318 1070  
Adel: registry@sadc.int Site web: www.sadc.int

**SADC AUJOURD'HUI** est publié six fois par an par le Centre de Documentation et de Recherche de l'Afrique Australe (SARDC) pour le Secrétariat de la SADC à Gaborone, Botswana, en tant que source de connaissance fiable sur le développement régional. Les articles peuvent être librement reproduits par les médias et autres, selon l'attribution.

**RÉDACTEUR**  
Munetsi Madakufamba

**COMITÉ DE RÉDACTION**  
Joseph Ngwawi, Kizito Sikuka, Eglina Tauya, Admire Ndhlovu, Phyllis Johnson, Danai Majaha, Shirley Pisirai, Anisha Madanhi, Ntombikamama Moyo, Nyarai Kamplipili, Allan Chiduzza

**ONSEILLER À LA RÉDACTION**

**TRADUCTION**  
Marie-Laure EDOM

**L'AFRIQUE AUSTRALE AUJOURD'HUI** est soutenue par l'Agence de Développement Autrichienne, en soutien au Groupe Thématique SADC Énergie des Partenaires Coopérants internationaux co-présidé par l'Autriche.

© SADC, SARDC, 2016

**SADC AUJOURD'HUI** accueille les contributions de particuliers et d'organisations au sein de la SADC, sous forme d'articles, photographies, fiches d'informations et commentaires et autres articles pertinents provenant de l'extérieur de la région. Les éditeurs se réservent le droit de sélectionner ou rejeter les informations et d'éditer en fonction de l'espace disponible. Le contenu ne reflète pas nécessairement les positions et opinions officielles de la SADC ou du SARDC.

**SADC AUJOURD'HUI** est publié en anglais, portugais et français, et est également disponible en version électronique à [www.sadc.net](http://www.sadc.net) Connaissance pour le Développement, lié à [www.sadc.int](http://www.sadc.int)

CONCEPT & MISE EN PAGE  
Tonely Ngwenya

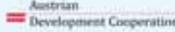
PHOTOS AND ILLUSTRATIONS  
P1 African Underground Mining Services, znbc.co.zm, SARDC, znbc.co.zm;  
P2 wordpress.com, Book Travel, droogfontein.solar.co.za; P5 wordpress.com, dtcb20.com, corporatedigest.com, constructionreviewonline.com, jrgzim.com; P6 usaid.gov, sundaymail.co.zw, dtbd.org, wordpress.com, bw.linkedin.com; P7 directindustry.com, ictdev.org; P8 wordpress.com, financialgazette.co.zw, newsday.co.zw;  
P9 southerneye.co.zw, agropreneur.com, proafrica.net, sundaynews.co.zw;  
P10 sundaymail.co.zw, eng.sinohydro.com; P12 SARDC, SAPP; P13 wordpress.com, P Johnson SARDC, africanrockart.org; wordpress.com, chronicle.co.zw, sundaynews.co.zw; P14 sanitasmedics.com, aboutclinic.com, tzaffairs.org, babcock.edu; P16 SARDC

**Abonnez-vous aujourd'hui**  
**SADC AUJOURD'HUI** est disponible moyennant un tarif d'abonnement annuel pour six numéros par an: le tarif est de US\$55 en dehors du continent africain, y compris les frais d'affranchissement; US\$40 pour le reste de l'Afrique; et US\$30 pour la région de la SADC. Votre abonnement vous permettra de recevoir le bulletin d'information par avion ou courrier électronique. Pour plus de détails, veuillez contacter le Rédacteur.

Les correspondances concernant cette édition doivent être adressées à:

**Centre de Documentation et de Recherche de l'Afrique Australe (SARDC)**  
15 Downie Avenue, Belgravia, Box 5690, Harare, Zimbabwe  
Tél: +263 4 791 141/791 143 Fax +2634 791 271  
Adel: [sadctoday@sadc.net](mailto:sadctoday@sadc.net)  
[www.sadc.net](http://www.sadc.net)  
Connaissance pour le Développement

 [sadc.net](https://www.facebook.com/sadc.net)  [@sadc.net](https://twitter.com/@sadc.net)



Ce document a été produit dans le cadre d'un Projet financé par l'Agence Australienne pour le Développement. La responsabilité du contenu de cette publication incombe entièrement à l'auteur; les informations et les idées exprimées ne reflètent nullement l'avis officiel de l'Agence Australienne pour le Développement.





**Avril**  
31 Mars-  
5 Avril, Ethiopie

### La Réunion Annuelle de la Commission de l'Union Africaine- CEA

La 9<sup>ème</sup> Réunion Annuelle Conjointe Commission de l'Union Africaine-CEA à la quelle y ont participé les Ministres Africains chargés des Finances, de la planification et du développement économique va examiner comment les pays africains peuvent harmoniser des cadres et établir des mécanismes communs pour la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de l'objectif collectif du développement et de la transformation durables.

5-8,  
Afrique du Sud

### La Recherche Agricole pour le Développement

La 3<sup>ème</sup> Conférence Mondiale sur la Recherche Agricole pour le Développement réunit des ministres gouvernementaux et les membres du secteur privé pour examiner le nouveau programme de développement durable et traiter certaines questions saillantes émergentes dans le domaine de la recherche et l'innovation agroalimentaire.

10-12, Etats-Unis

### Le Sommet Africain sur l'Investissement en Energie

Ce Sommet rassemble des décideurs, des universitaires, des représentants gouvernementaux, des professionnels du secteur énergétique, des investisseurs et des banquiers d'investissement pour discuter de la promotion de l'investissement et le développement du secteur de l'énergie en Afrique. Le thème du Sommet est "Libérer le Potentiel de l'Afrique à Travers l'Investissement dans le Secteur de l'Energie".

11, Ghana

### Le Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture Africaine

La 12<sup>ème</sup> Plateforme du Partenariat PDDAA, avec le thème "Financer l'Agriculture Africaine et Soutenir la Mise en œuvre pour l'accélération de la Croissance et de la Transformation de l'Agriculture", va se pencher sur les stratégies de développement socioéconomique africaines pour relancer la croissance agricole et l'engagement de mettre l'agriculture parmi les priorités des programmes de développement nationaux, ainsi que de faciliter l'échange d'expériences et renforcer l'investissement dans et le financement de l'agriculture.

Mai  
2-5, Zimbabwe

### Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique

Le FRCA a fêté son 25<sup>ème</sup> anniversaire en parallèle avec le 3<sup>ème</sup> Forum pour le Développement de l'Afrique à Harare. Le thème du Forum est "Développement des Capacités pour la Transformation Economique et Sociale de l'Afrique". Depuis son commencement, le FRCA a investi plus de US\$1 milliard, construisant des institutions dans 45 pays et soutenant les Communautés Economiques Régionales, les organisations continentales et plus de 41 Unités Politiques et Cellules de Réflexion.

4-6, Mozambique

### Le Sommet de l'Afrique Australe sur l'Energie et le Développement des Infrastructures

LE Sommet de l'Afrique Australe sur l'Energie et le Développement des Infrastructures fournit une occasion de discuter de la coopération régionale en matière de développement des infrastructures dans le secteur de l'énergie.

17- 19,  
Afrique du Sud

### La Semaine de l'Unité Africaine

La semaine de l'Unité Africaine rassemble des professionnels provenant des sociétés des eaux pour examiner les meilleures pratiques pour la gestion et l'approvisionnement efficace, et d'autres questions émergentes.

23-27, Zambie

### Les Réunions de la Banque Africaine de Développement

Les réunions annuelles de la BAD 2016 auront pour thème "L'Energie et le Changement Climatique", s'inspirant de l'un des domaines prioritaires de la banque, « Allumer et Electrifier l'Afrique » (Light up and Power Africa). Les réunions donnent une occasion aux représentants de gouvernements, du secteur privé, de la société civile et des médias d'examiner des questions ayant trait au développement social et économique de l'Afrique.

31 Mai- 3 Juin,  
Tanzanie

### Protéger le Patrimoine Mondial Africain en tant que Moteur de Développement Durable

Cette conférence internationale va réunir des parties prenantes du patrimoine africain pour parler de la conservation du patrimoine et du développement durable, reflétant une préoccupation pour "la planète, le peuple, la prospérité et la paix", qui est identifiée comme un domaine d'importance critique dans le programme des Nations Unies pour le Développement Durable.

Juin 1, TBA

### Forum Africain pour les Régulateurs des Services Publics

La 37<sup>ème</sup> réunion du Comité Exécutif de l'AFUR devrait discuter de l'environnement réglementaire qui est requis pour le développement des infrastructures; l'amélioration des services et l'approvisionnement de qualité; ainsi que la promotion de l'accès aux services d'infrastructures de base sur le Continent.



Kwame Nkrumah et Julius Nyerere

## La Journée de l'Afrique Consolidation de la Solidarité Africaine

LA JOURNÉE de l'Afrique est une partie importante du patrimoine passé, présent et futur du Continent, et on doit célébrer ce dernier avec respect et vision.

La commémoration de cette journée a commencé lors de la première conférence sur l'indépendance des Etats africains qui a été organisée par le Père Fondateur du Ghana, Kwame Nkrumah le 15 avril 1958.

La Conférence a été la première conférence pan africaine tenue sur le Continent africain, représentant l'expression collective de la résistance africaine au colonialisme, et celle-ci a été accueillie par le premier pays d'Afrique subsaharienne qui a obtenu son indépendance d'une puissance coloniale en mars 1957.

Huit dirigeants africains provenant d'Egypte, du Libéria, du Maroc, du Soudan, de Tunisie et du Ghana, qui constituaient la totalité de la représentation africaine aux Nations Unies ont participé à la première Conférence des Etats africains indépendants.

Les représentants du Front de Libération Nationale de l'Algérie et de l'Union des Peuples Camerounais y ont également participé.

La conférence a été organisée pour l'établissement de la Journée de la Liberté Africaine, une journée "pour marquer chaque année les progrès du mouvement de libération, et pour montrer la détermination du peuple africain de se libérer de la domination et de l'exploitation étrangère."

Cinq ans plus tard – le 25 mai 1963 – une autre réunion historique a eu lieu en Ethiopie, après l'obtention de l'indépendance politique par de nombreux autres pays.

Les dirigeants de 32 Etats africains indépendants se sont réunis à Addis-Abeba au cours de cette journée historique le 25 mai 1963 pour former l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), qui est devenue l'Union Africaine (UA).

Lors de cette réunion historique, la date de la Journée de la Liberté Africaine a changé du 15 avril au 25 mai et la Journée de la Liberté Africaine a été déclarée la Journée de la Libération Africaine, qui est maintenant célébrée dans l'ensemble du Continent comme la Journée de l'Afrique.

Le Président fondateur de la République-unie de Tanzanie, Julius Nyerere, qui est un symbole de liberté en Afrique a joué un rôle important en collaboration avec d'autres Dirigeants Africains dans la formation de l'OUA.

Nyerere a joué un rôle important en soutenant la libération du Continent du colonialisme comme la Tanzanie a accueilli le Comité de Libération de l'OUA qui a fourni un appui diplomatique et des matériels aux mouvements de libération, qui sont maintenant au pouvoir dans plusieurs pays indépendants en Afrique.

Lors de l'indépendance de son propre pays ..... prêt à reporter son indépendance en vue de l'obtenir en même temps que ses pays voisins, le Kenya et l'Ouganda, aient obtenu leurs indépendances, mais il ont réalisé cet objectif quelques années plus tard.

Au moment où le Continent commémore la Journée de l'Afrique, quelle est la signification de cette journée pour les générations actuelles et futures?

La commémoration fournit une plateforme pour se rappeler de l'histoire africaine, à commencer avec la période riche de développement précoloniale à travers les jours sombres de l'esclavage et du colonialisme jusqu'à la libération de l'Afrique Australe et la fin de l'apartheid en Afrique du Sud en mai 1994, plus de 30 ans après la formation de l'OUA et de son Comité de Libération.

Celle-ci fournit également une occasion pour l'Afrique de faire le bilan de ses réussites et défis afin de s'assurer que ses aspirations sont réalisées.

La vision de longue date de l'Afrique est d'avoir un Continent uni, prospère et intégré. Des progrès significatifs ont été accomplis en vue de réaliser ces objectifs. □

## Le Swaziland fête la Journée du Drapeau National

LA JOURNÉE du Drapeau National est commémorée le 25 avril chaque année au Swaziland. La journée marque le jour quand le drapeau du Swaziland a été hissé et le drapeau de la Grande-Bretagne a été descendu suite à l'obtention de l'indépendance par le Swaziland de la Grande-Bretagne en 1968. Le drapeau du Swaziland raconte l'histoire de la lutte pour l'indépendance. Le drapeau comprend trois bandes horizontales – la bande en haut et celle en bas sont bleues, représentant la stabilité et la paix, avec une bande rouge au centre signifiant les anciennes batailles. La bande rouge a des bordures avec deux fines rayures jaunes représentant les richesses du pays. Au centre de la bande rouge, il y a un bouclier noir et blanc. Le bouclier est le symbole de protection contre les envahisseurs, alors que ses couleurs représentent la coexistence pacifique des populations noires et blanches du Swaziland. Le bouclier repose sur deux lances et un bâton de combat orné de plumes d'oiseau, qui symbolise le pouvoir royal.



## JOURS FÉRIÉS AU SEIN DE LA SADC

Avril-Juin 2016

4 Avril	La Journée de la Paix et de la Réconciliation	Angola
7 Avril	La Journée Sheikh Abeid Karume	Tanzanie
	La Journée de la Femme	Mozambique
8 Avril	Ougadi	Mauritius
18 Avril	La Journée de l'Indépendance	Zimbabwe
19 Avril	L'Anniversaire du Roi	Swaziland
25 Avril	La Journée du Drapeau National	Swaziland
26 Avril	La Journée de l'Union	Tanzanie
27 Avril	La Journée de Liberté	Afrique du Sud
1 Mai	La Journée des Travailleurs	Lesotho, Mozambique, Namibie, Zimbabwe
	La Fête du Travail	Angola, Botswana, RDC, Madagascar, Malawi, Mauriti
2 Mai	Jour Férié	Botswana, Malawi, Zimbabwe
4 Mai	La Journée Cassinga	Namibie
5 Mai	L'Ascension	Botswana, Lesotho, Madagascar, Namibie
14 Mai	L'Anniversaire de Kamuzu	Malawi
16 Mai	Whit Monday	Madagascar
17 Mai	La Journée de la Libération	RDC
25 Mai	La Journée de l'Afrique	Angola, Lesotho, Namibie, Zimbabwe
	La Journée des Héros	Lesotho
26 Mai	Corpus Christi	Seychelles
14 Juin	La Journée de Liberté	Malawi
18 Juin	La Fête Nationale	Seychelles
25 Juin	La Journée de l'Indépendance	Mozambique
26 Juin	La Journée de l'Indépendance	Madagascar
29 Juin	La Journée de l'Indépendance	RDC
30 Juin	La Journée de l'Indépendance	Seychelles
	Jour Férié	RDC